

# TCF – Test de connaissance du Français

## Objectif(s)

Passation du test de connaissance du Français pour l'obtention de la carte de résident en France.

## Durée

Prévoir une ½ journée

## Conditions d'accès

### Public concerné

Personne souhaitant obtenir la carte de résident en France.

### Pré-requis

Niveau A2 minimum

### Modalité et délais d'accès

Il est nécessaire de compléter un dossier d'inscription accompagné du règlement financier.

**Tarif/Financement :** Le tarif en cours est de 110 € pour l'année 2020. A noter que ce tarif est réactualisé par le CIEP chaque année et prend effet au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

### Statut :

Vous n'avez pas de statut particulier.

### Organisation

Chaque année, un calendrier est proposé par le CIEP. Nous consulter afin de connaître le calendrier en cours.

### Méthode

Le test se déroule au travers de quatre épreuves obligatoires :

- ✓ Compréhension orale (15 mn)
- ✓ Compréhension écrite (20 minutes)
- ✓ Expression écrite (30 minutes)
- ✓ Expression orale (10 mn)

## Modalités

Les épreuves orales ont lieu en face à face avec un examinateur  
Les épreuves écrites se déroulent sur papier.

### Suivi -Evaluation

#### 100% de réussite

Quelque soit le résultat, une attestation vous sera remise.

Attention, l'attestation d'acquisition n'est valide que pour une durée de 2 ans.

## Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Lieux d'intervention

Limoges - Brive

## Information et dossier d'inscription

## Contact

05 55 ou 05 55 79 06 06 –[contact@groupe-fel.fr](mailto:contact@groupe-fel.fr)